SEGRÉ EN ANJOU BLEU

COM'UNE Nouvelles

20 - TRIMESTRIEL - HIVER 2022

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

BONNE ANNÉE 2022

+ DE SERVICES + D'ENTREPRISES = UNE VIE + BELLE

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

HOMMAGE À JEAN MENANT

Crédit photo : Marie-Hélène MORON - Le Courrier de l'Ouest

Le 15 septembre 2021, Jean Menant s'est éteint à l'âge de 78 ans.

Lors de sa séance du 16 septembre 2021, le conseil municipal a honoré sa mémoire par la lecture de l'hommage retranscrit ci-dessous.

Jean Menant a été le maire de La Ferrière de Flée de 1983 à 2008.
Durant ces mandats, il a notamment réalisé :
• L'assainissement collectif de la commune
• Les lotissements du Ruffin.

Il a également participé à la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) qui a permis de maintenir les écoles publiques sur La Ferrière de Flée, Saint Sauveur de Flée et Montguillon.

Nous sommes quelques-uns à avoir côtoyé Jean Menant au sein des instances intercommunales :

• À partir de 1971, lorsqu'il a été élu au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du canton de Segré et ce jusqu'en 1993,

• Puis en 1994 à la communauté de communes du Canton de Segré lorsque celle-ci a succédé au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) et ce jusqu'en 2008.

Il a été vice-président en 1995 et premier vice-président en 2001.

Il avait en charge plus particulièrement

• des affaires agricoles,
• des gens du voyage,
• des déchetteries.

C'est lui qui a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) en 2005.

Il suivait aussi les émissaires agricoles et avait lancé la coordination de la lutte contre les nuisibles.

Il a été également vice-président du Syndicat Intercommunal du Segréen pour le Traitement des Ordures (SISTO) de 2001 à 2004 avant d'en devenir Président jusqu'en 2008.

Durant tous ces mandats, nous avons pu apprécier son sens de l'intérêt général.

Pragmatique, il savait dépasser les discussions stériles pour se concentrer sur l'action.

Il pouvait être bavard quand le sujet l'intéressait, et parlant peu, à d'autres moments, pour cibler l'essentiel.

Combien de fois lorsque l'on parlait projet de territoire, nous l'avons entendu dire qu'il fallait être ambitieux et que se limiter à fusionner des petites communes pauvres ne ferait jamais une commune riche.

À la retraite, il s'est investi au sein de l'association de la chapelle Pomme Poire et des « Deux collines ». Il en devient le Président en 2014.
Ses mandats lui apportaient, disait-il, « une autre dimension du territoire, que la dimension politique » et cela le passionnait.

Chacun retiendra son sourire, sa gentillesse mais aussi, quand il le fallait, son franc-parler toujours pertinent.

Nous avons été admiratifs du combat qu'il a mené contre cette maladie implacable, conscient, lucide, courageux jusqu'au bout.

Gilles Grimaud, adjoint au maire.

ÉDITO

Depuis quelques semaines déjà, nous sommes dans l'effervescence des fêtes de fin d'année. Illuminations, guirlandes, sapins, toutes les communes scintillent pour Noël, certaines ont vu leur décoration renouvelée cette année. Nos commerçants ont mis leurs vitrines aux couleurs de Noël, ce qui doit nous réjouir et nous inciter à pousser leurs portes, ils nous attendent.

Les festivités de Noël ont commencé par le marché à Segré avec beaucoup d'exposants et de nombreux habitants au rendez-vous. Cette journée s'est clôturée par un spectacle pyrotechnique de grande qualité et apprécié de tous.

Un grand merci aux différents organisateurs et aux équipes municipales pour leur investissement et pour le respect des règles sanitaires, ce qui n'était pas chose facile. Ce marché était le premier d'une série qui s'est poursuivie dans plusieurs communes, nous pouvons être satisfaits que cette frénésie de fête le soit sur tout le territoire.

Comme vous le savez, la crise COVID n'est pas encore derrière nous, les chiffres de la propagation du virus démontrent que nous devons être toujours extrêmement vigilants et respecter les mesures barrières.

Pour toutes ces raisons, la collectivité laisse ouvert son centre de vaccination au groupe Milon, en accord avec l'Agence Régionale de Santé et les acteurs de santé disponibles sur le territoire, afin de permettre un plus grand nombre de rendez-vous. N'oubliez pas votre rappel de vaccination pour conserver votre passe sanitaire.

Vous pouvez prendre vos rendez-vous sur Doctolib ou appeler le centre. Vos médecins, vos pharmacies peuvent également vous vacciner.

Je souhaite qu'en début d'année, nous puissions nous retrouver pour la cérémonie des vœux, programmée le 8 janvier 2022 au parc des expositions.
Vous êtes tous cordialement invités.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille, avec des amis.
J'ai aussi une pensée particulière pour les personnes qui seront seules. Je sais que les voisins, les associations, le personnel des maisons de retraite, de l'hôpital…les accompagnent au mieux.

À l'année prochaine,

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Publication de Segré-en-Anjou-Bleu
janvier à mars 2022

1 rue de la Madeleine Tél. 02 41 92 17 83

Directrice de la publication : Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page et iconographie : service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : Le Lion Bleu (Segré)
Tirage : 8 500 ex.
N° ISSN : 2554-7437
Imprimé sur papier 100 % recyclé et recyclable. Papier certifié FSC

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr

segre en anjou bleu @segrefr

SOMMAIRE

PERSONNALITÉ 2
ÉDITO 3
TOUS AZIMUTS 4
ACTUALITÉS 6
DOSSIER 10
AGENDA 12
SPORTS 14
PORTRAIT 15
EN DIRECT DES 15 16
TRIBUNES LIBRES 18
PRATIQUE 19

AVIRÉ

FÊTE D'AUTOMNE

Dimanche 10 octobre 2021 s'est déroulée la 35ème fête d'automne d'Aviré. Les visiteurs ont pu faire des affaires aux stands des 280 exposants du vide-greniers, ainsi qu'aux étals d'une douzaine d'artisans locaux.

Un grand bravo aux 200 bénévoles qui ont été mobilisés et ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Crédit photo : Ranitea Le Dœuff

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SEMAINES ENFANCE FAMILLE

Cette année, du 19 octobre au 7 novembre 2021, avaient lieu les semaines Enfance Famille. 16 animations ont été proposées sur Segré-en-Anjou-Bleu dont une séance "Bébé nage" au centre aquatique Les Nautiles le 23 octobre 2021. 37 enfants et leurs familles y ont participé avec plaisir.

LE BOURG D'IRÉ

PRIX P'TIT BOUQUINE

Samedi 9 octobre 2021, se sont déroulés la clôture et le lancement du prix p'tit bouquine au théâtre du Bourg d'Iré. 57 spectateurs ont assisté au conte musical "Mamouna et la fleur sans terre". Le livre "L'arbre bleu" a été récompensé pour le prix p'tit bouquine 2020/2021.

Crédit photo : Jean Luard

SEGRÉ

EXPOSITION HISTOIRE AU CARGO

Du 11 au 28 novembre 2021, 660 personnes sont venues découvrir l'exposition "Segré, le développement d'une ville du Moyen Âge à nos jours" proposée par la commission histoire Segré avec le concours des archives départementales de Maine-et-Loire.
Cette exposition peut faire l'objet d'un prêt sur demande en mairie. Les 12 panneaux de l'exposition sont à retrouver sur le site internet de la commune www.segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SALON DE L'HABITAT

2 000 personnes sont venues à la rencontre des 30 exposants présents et de Valérie Damidot, invitée exceptionnelle du salon de l'habitat et jardin le week-end du 2 et 3 octobre 2021.

Valérie Damidot, ex-présentatrice phare de l'émission *Déco* de la chaîne M6, a rencontré l'ensemble des exposants et s'est pliée avec bonne humeur aux demandes de conseils, photos ou dédicaces des visiteurs.

Rendez-vous les 8 et 9 octobre 2022 pour la prochaine édition.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

DE LA MUSIQUE EN LIVE !

En partenariat avec la commune, Oxygène Radio organisait son 2e concert Oxygène Music Live au parc des expositions le jeudi 4 novembre. Dans une ambiance familiale, les spectateurs étaient présents en nombre pour applaudir Saam, Liam, Sans Pretention, Carla, Léonie, Philippine Off, Tibz et Les Frangines sur scène.

LE BOURG D'IRÉ LA FERRIÈRE DE FLÉE L'HÔTELLERIE DE FLÉE

NOUVELLES DÉCOS DE NOËL

Le principe adopté par la commune nouvelle est de progressivement rénover guirlandes et décors. Cette année, Le Bourg d'Iré (mairie, église et lavoir), La Ferrière de Flée (structures centre-bourg) et l'Hôtellerie de Flée (église) ont bénéficié de ce renouvellement.

SEGRÉ NOYANT LA GRAVOYÉRE

DUODAY AU SERVICE SCOLAIRE

Pour la première fois, Cap Anjou Bleu de Noyant La Gravoyère et la commune étaient partenaires de duoday, journée nationale d'inclusion des personnes en situation de handicap. Le service scolaire était fier d'ouvrir ses portes. Pour les 3 personnes accueillies, c'était une opportunité de s'immerger dans un environnement ordinaire de travail, accroître la confiance en soi et ses capacités. Pour la collectivité et les agents volontaires, ce fut une occasion de transmettre des savoir-faire et valoriser les métiers. Cap Anjou Bleu et la commune réfléchissent déjà à prolonger ce duoday par d'autres actions en faveur de l'inclusion.

ACCUEIL MAIRIE
NOUVEAU MOBILIER

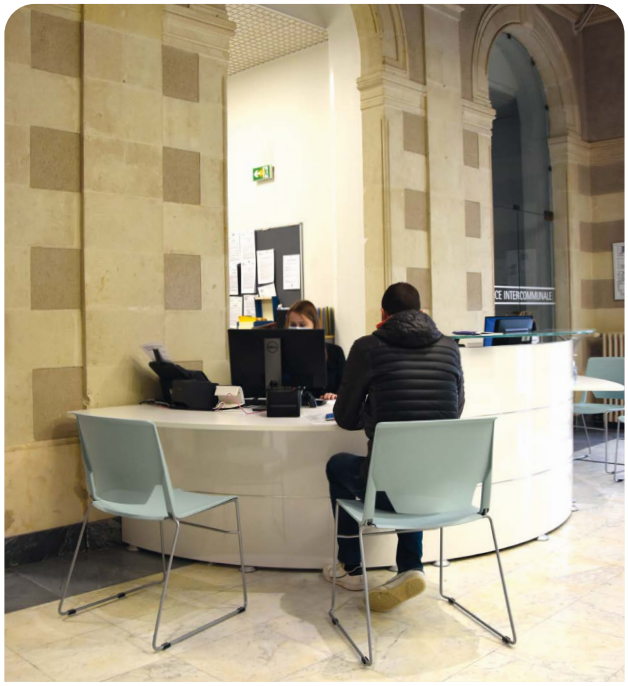

Vue gauche : accueil état civil et urbanisme. Vue droite : espace carte d'identité/passeport.

SEGRÉ

Depuis novembre, le hall de la mairie de Segré est organisé en deux espaces distincts pour mieux vous accueillir.

En 2020, la covid 19 imposait une nouvelle disposition des accueils de l'ensemble des mairies déléguées : sens de circulation et mise en place de dispositifs pour la sécurité des agents et des usagers.

Pour la mairie déléguée de Segré, il semble alors intéressant de conserver ce réaménagement. Du fait d'une meilleure circulation du public à l'intérieur du hall mais également suite à l'octroi d'un poste supplémentaire par l'État pour les dossiers de carte d'identité et de passeport.

Depuis fin septembre, deux nouveaux postes d'accueil ont été installés afin que l'équipe, composée de 5 agents, puisse vous accueillir dans les meilleures conditions. Deux espaces ont donc été définis :

- **État civil, urbanisme et demandes diverses** - Entrée porte de gauche
- **Dossier de carte d'identité et passeport** - Entrée porte de droite

Cet aménagement permet de réduire le temps d'attente, de maintenir une distance de confidentialité et d'offrir aux visiteurs un accueil de qualité.

+ POUR EN SAVOIR

Quelques chiffres (au 01/06/2021)
> 1 400 personnes accueillies par mois
> 2 000 appels reçus par mois
> 260 cartes d'identité et passeports par mois

Contact
segre@segreenanjoubleu.fr
Tél. 02 41 92 17 83
Pour les cartes d'identité et les passeports, uniquement sur rendez-vous, pré-demande sur ants.fr

DÉMARCHES D'URBANISME

DÉMATÉRIALISATION AU 1ER JANVIER 2022

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes devront proposer une solution permettant la saisie par voie électronique des démarches d'urbanisme.
De plus, les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire, par voie dématérialisée, les demandes de permis de construire ou de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples.

Pour les usagers ou professionnels :

• Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée

• Une démarche plus économique, plus écologique et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés

• Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

Pour les services des collectivités :

• Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur

• Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)

• Une meilleure qualité de service auprès des usagers, avec un recentrage des agents sur des activités d'animation, d'ingénierie et de conseil, grâce à la réduction des tâches à faible valeur ajoutée

Les travaux concernés

Les travaux qui doivent être autorisés avant d'être réalisés sont nombreux :

La procédure à suivre

Une plateforme numérique va être mise en place à l'adresse suivante :
https://sve.sirap.fr
Pour déposer vos demandes, entrer le nom de la commune, créer votre compte et remplir en ligne en ajoutant les pièces justificatives nécessaires.

INFO PRATIQUE

Service urbanisme
Tél. : 02 41 92 52 71
+ d'infos sur www.segreenanjoubleu.fr

BRÈVES

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Conseil municipal

Prochaines séances les jeudis 20 janvier et 24 février 2022 à 20h30. Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page Facebook.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Listes électorales

Pour pouvoir voter lors des scrutins 2022, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire dans votre mairie déléguée.
Renseignement et inscription : 02 41 92 52 69

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

L'adressage se déploie

Depuis 2019, la commune de Segré en Anjou Bleu travaille sur la mise en place d'un adressage pour l'ensemble des bâtiments construits sur son territoire. L'objectif de cette démarche est multiple :
• Faciliter l'accès des secours aux habitations, y compris en zone rurale
• Permettre de référencer précisément les habitations et entreprises pour tous les services comme l'eau, l'électricité, le téléphone, la fibre optique, le courrier, les colis
• Intégrer toutes les adresses dans les GPS, pour l'IGN et l'INSEE

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette base d'adresse locale, le conseil municipal a validé, en janvier 2020, les noms des routes hors agglomération, ainsi que tous les lieux-dits, en les rapprochant des références cadastrales. Dans un 2e temps, tous les bâtiments ont été numérotés. Lorsqu'une entreprise est installée à proximité de l'habitation, deux numéros sont attribués.
Au cours du 1er trimestre 2022, chaque commune déléguée adressera aux propriétaires concernés un courrier explicatif, les invitant à venir chercher les numérotations en mairie déléguée. Parallèlement, les panneaux de noms de routes seront installés par les services techniques. Ensuite, des numérotations complémentaires seront réalisées dans les parties agglomérées de toutes les communes déléguées.

LES ÉCOLES RENÉ BROSSARD BIENTÔT RÉUNIES

Vue du chantier en novembre 2021.

NOYANT LA GRAVOYÈRE

Les travaux de regroupement des écoles René Brossard sur le site de l'école élémentaire sont bien engagés.

Nous vous avions présenté les grandes lignes du projet dans le Com'Une Nouvelles de l'été 2021.
Où en sont les travaux actuellement ?
La démolition partielle, le désamiantage et le terrassement sont réalisés, la couverture ardoise d'une des deux ailes est en cours.

Début 2022, le chantier va entrer dans la phase du gros-oeuvre pour le bâtiment qui se situera en façade principale entre les deux ailes existantes et pour la future cuisine collective en arrière du site.
Les travaux de charpente suivront en février, tout d'abord sur les parties existantes (vérification, remplacement de pannes abîmées, traitement et rehaussage des planchers).
Le second œuvre (cloisons, électricité, plomberie) interviendra en février/mars en rotation entre les parties en construction et l'existant.

Le projet prévoit un volet important en matière d'économie d'énergie.
2 centrales de panneaux photovoltaïques seront installées, l'une en auto-consommation (15 Kwc) pour la cuisine collective (qui servira les repas pour Noyant la Gravoyère, Châtelais et Nyoiseau) et l'autre en revente (36 Kwc) sur le toit du futur périscolaire.

Des matériaux biosourcés (ouate de cellulose) sont prévus pour l'isolation, un traitement thermique extérieur avec des menuiseries performantes a été choisi. Des volets roulants ou des stores seront posés pour le confort d'été. Les luminaires led seront généralisés et la VMC double-flux installée sur l'ensemble des bâtiments.
La chaudière bois sera optimisée pour continuer à alimenter l'école mais aussi le local du foyer des jeunes et la salle des fêtes toute proche.

La livraison de l'école est prévue pour la fin du mois d'octobre 2022 et la cuisine collective serait opérationnelle fin 2022.

Le service ingénierie de la commune pilote les travaux, accompagné d'un architecte.
Le budget total de ce projet est de 4 203 630 € TTC. L'État, la région des Pays de la Loire, l'ADEME/SIEML, la CAF et le fond Leader subventionnent les travaux à hauteur de 1 200 000 € TTC.

SEGRÉ

Le tri du bois des arbres morts

VALLÉE DE L'OUDON

L'ONF AUX PETITS SOINS

Cet automne, l'espace boisé, tant prisé des promeneurs ou joggeurs, a fait l'objet de travaux d'entretien par l'Office National des Forêts.

La vallée de l'Oudon est peuplée, pour l'essentiel, de châtaigniers et de chênes pédonculés, accompagnés de frênes et de robiniers ainsi que d'aulnes, de peupliers noirs et de saules en bord de rivière.

Une partie de ces arbres, aujourd'hui vieillissante, présentait des signes de dépérissement, aggravés par les changements climatiques de ces dernières années : sécheresses estivales successives, forts coups de vents…
Ces peuplements en partie fragilisés constituaient une menace réelle pour le public en raison du risque important de chutes de branches, voire d'arbres entiers.

En novembre dernier, l'Office National des forêts a procédé à l'abattage d'arbres morts ou malades afin de garantir la sécurité des usagers, mais aussi d'améliorer l'état sanitaire du boisement pour assurer son avenir.
Pour l'évacuation des grumes, l'ONF avait choisi la traction animale par 2 chevaux de trait, plus pratique et écologique dans cette vallée escarpée.

Les arbres prélevés ont ainsi libéré des espaces dans lesquels seront effectuées des plantations. Elles permettront de renouveler le bois tout en diversifiant les essences, augmentant ainsi les richesses naturelles du site et sa résistance potentielle aux aléas du climat.

Un certain nombre d'arbres morts ou sénescents ont été conservés lorsqu'ils ne représentent pas de risques pour le public ; car ils abritent de nombreuses espèces essentielles à la biodiversité (insectes, oiseaux, chauve-souris…).

Préparatifs pour l'évacuation des grumes.

L'évacuation par traction animale. Sim et Stella sont à l'œuvre.

DOSSIER

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE

Économies d'énergies, confort des usagers et des agents, la commune est engagée dans un programme pluriannuel d'amélioration énergétique et d'installation photovoltaïque.

La consommation annuelle d'énergie de la commune représente 8 000 Mwh (Mégawatt-heures) soit environ 15% des charges générales du budget de fonctionnement.
Pour l'année 2019, cela représente la consommation énergétique de 426 foyers.

Émissions de CO_2
liées à la consommation énergétique 2019
323 680 arbres

BILAN

Les actions et résultats d'amélioration de la performance énergétique des 10 bâtiments les plus énergivores du patrimoine bâti de Segré en Anjou Bleu sont les suivants :

• **Centre aquatique Les Nautiles** : mise en œuvre d'une installation d'énergie renouvelable de type solaire thermique (équipement captant la chaleur émise par le soleil et permettant de réchauffer l'eau des bassins de la piscine ainsi que l'eau chaude sanitaire). Résultats attendus pour la saison 2021-2022 : - 5 % sur la consommation de gaz naturel nécessaire à réchauffer l'eau des bassins et l'eau chaude sanitaire.

• **Groupe Milon** : remplacement des menuiseries depuis 2008, soit 267,7 MWh d'économie d'énergie sur le poste chauffage depuis 2015 pour un montant d'investissement de 330 912 €.

• **Espace saint Exupéry** : en 2012, remplacement de l'isolation du toit terrasse et réfection de l'étanchéité de 3 bâtiments.

• **Complexe sportif de Segré** : en 2017, isolation de la toiture du gymnase et du vestiaire, ainsi que la rénovation de la chaufferie.

• **Groupe scolaire les Pierres Bleues** : entre 2014 et 2021, isolation de la toiture, rénovation du système de chauffage, remplacement des menuiseries et rénovation partielle de l'éclairage en LED.

• **Regroupement des écoles Dolto/Fontaine** : en 2016, rénovation thermique partielle du bâtiment regroupant les écoles Dolto/Fontaine.
Les travaux de rénovation thermique partielle entrepris sur le bâtiment Dolto/Fontaine et sur l'école Les Pierres Bleues depuis 2015 ont permis de réaliser une économie d'environ 110 MWh sur le poste chauffage et une émission en moins de 25,7 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère.

• **Mairie et annexe de Segré** : en 2021, rénovation des équipements de régulation des systèmes thermiques de la mairie et l'annexe.

• **Théâtre Le Cargo** : successivement en 2013, 2014 et 2016 la rénovation thermique partielle du bâtiment.

De plus, les installations photovoltaïques déjà installées sur les toitures des bâtiments centre multi-accueil Récré à Lune en 2007, l'école de Louvaines en 2010 et le pôle scolaire de Châtelais en 2014 produisent de l'électricité renouvelable injectée sur le réseau de distribution ENEDIS (573 m² de surface de panneaux installés et 776 MWh produits ce qui représente environ 10 % des consommations énergétiques du patrimoine).

Solaire thermique centre aquatique Les Nautiles, un phénomène de condensation (buée) s'est formé naturellement en sous face des panneaux solaires thermiques ; cela n'altère pas la performance énergétique de l'installation et devrait s'estomper dans la durée.

École Les Pierres Bleues

PROJETS

• **Centre aquatique Les Nautiles** : renouvellement du marché de maintenance des équipements de chauffage de la piscine incluant une clause de performance énergétique.

• **École Les Pierres Bleues et Centrale 7** : en 2022 seront installés des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments Les Pierres Bleues (540 m² de surface, production annuelle prévisionnelle de 113 600 kWh) et de Centrale 7 (831 m² de surface, production annuelle prévisionnelle de 177 100 kWh).

• **Groupe Milon** : poursuite de la rénovation thermique par des travaux de remplacement des menuiseries extérieures (prochaine tranche de travaux programmée en 2022 pour un montant de 122 725 € HT), amélioration de l'isolation des combles non aménagés, rénovation des panoplies de distribution de chauffage, optimisation de la régulation du chauffage en 2022-2023. Parallèlement en 2022, une étude de faisabilité sur la création d'une chaufferie bois énergie sera lancée.

• **Espace Saint Exupéry** : rénovation thermique des bâtiments en remplaçant les menuiseries extérieures, améliorant l'isolation et en menant une étude de faisabilité sur la création d'un système de chauffage central doté d'une énergie renouvelable (géothermie, aérothermie ou bois énergie).

• **Groupe scolaire Noyant La Gravoyère** : actuellement en cours, le chantier de la nouvelle école comprend la mise en œuvre d'équipements de type énergie renouvelable (chaufferie bois énergie et panneaux photovoltaïques permettant de convertir la lumière solaire en électricité).

En 2021, deux groupes de travail ont été constitués ; le premier sur les projets d'installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et le second sur l'optimisation de l'éclairage public.

EN CHIFFRES

Le patrimoine bâti consomme environ 88 % de la consommation totale d'énergie de la commune.

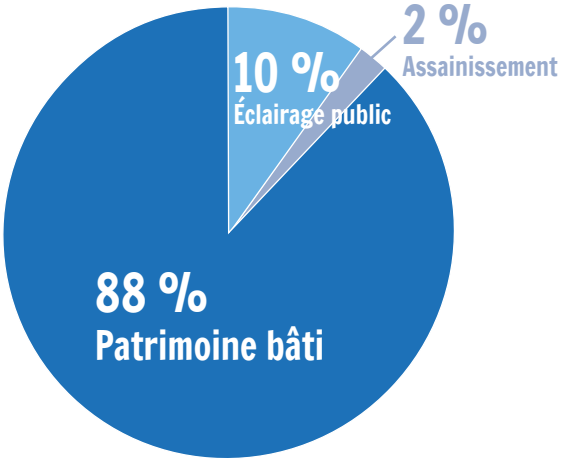

Consommation énergétique des 10 bâtiments les plus énergivores

72 %

du total des consommations du patrimoine bâti

OPTIMISATION DES CONTRATS

Depuis 2017, la commune de Segré en Anjou Bleu a missionné les services d'un conseiller en énergie partagé. Cette prestation a permis notamment de négocier les tarifs d'électricité, de gaz naturel et de gaz propane.

Sur la période 2017 à 2019 cette optimisation tarifaire adossée aux travaux d'économie d'énergie ont permis de stabiliser les dépenses d'électricité, de réduire les dépenses de gaz propane de 13 000 €.

Malgré cette optimisation tarifaire, l'augmentation des taxes liées à la fourniture de gaz naturel a impacté les dépenses liées à cette énergie.

Pour l'agenda du printemps 2022 (avril, mai et juin) merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le vendredi 25 février 2022 (communication@segreenanjoubleu.fr).

DÉCEMBRE

DU LUNDI 27 AU JEUDI 30
●**14h - 18h30 Récréaparc** au parc des expositions. Infos et tarifs www.segre-expo.com ou 02 41 61 21 29

MERCREDI 29
●**14h30 Cinéma Balad'Images « Les Bodin's en Thaïlande »**
20h30 Cinéma Balad'Images « Aline » avec Familles rurales à Châtelais

JANVIER

MARDI 4
●**20h15 film coup de cœur AFCAE** (Association Française des Cinémas Art et Essai) en avant-première au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

VENDREDI 7
●**20h30 Soirée théâtre** organisée par les "Just 4" au profit de la ligue contre le cancer au Cargo.

SAMEDI 8
●**10h30 Vœux du maire de Segré-en-Anjou-Bleu** au parc des expositions. Ouvert à tous

●**15h Film conférence cap monde** *"sur la route Napoléon"* en présence du réalisateur Daniel Drion salle du théâtre au Bourg d'Iré. Tarif : 6,50 €

SAMEDI 8 ET SAMEDI 15
●**11h - 12h Atelier d'écriture** avec Florentine Rey à la médiathèque

JEUDI 13
●**20h Esquimaux-chocolat** *« La dolce vita »* en V.O.S.T au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

VENDREDI 14 (20H30), SAMEDI 15 (20H30) ET DIMANCHE 16 (15H)
●**Création de la Cie du Pont d'ardoise** *« La bonne formule »* au Cargo. Mise en scène par Mary Michel. Tarifs : 8 €/4 €
Résas : 02 41 61 18 70 / 06 22 40 12 83

DIMANCHE 16
●**17h Ciné-club Les Mistons** *« Le vent se lève »* film d'animation au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

MARDI 18
●**17h - 18h Un livre, un café** à la médiathèque

JEUDI 20
●**20h Nuit de la lecture** en compagnie de Florentine Rey à la médiathèque. Entrée libre

VENDREDI 21
●**20h30** *« Le cri du Caire »* (chant et musique) au Cargo, Segré. Infos au 02 41 92 31 89

SAMEDI 22
●**19h - 20h Heure du conte en pyjama** pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque

DU LUNDI 24 AU DIMANCHE 30
●**Festival Premiers plans** vient à Segré. Séance avec le ciné-club les Mistons au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €. www.cinema-lemaingue.fr

VENDREDI 28
●**20h30** *« Vies de papier »* (théâtre d'objets documentaire) au Cargo, Segré. Infos au 02 41 92 31 89

FÉVRIER

MARDI 1ER
●**20h15 film coup de cœur AFCAE** (Association Française des Cinémas Art et Essai) en avant-première au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

SAMEDI 5
●**15h Film conférence cap monde** *"Europe orientale : sourire de Gagaouzie"* en présence du réalisateur Maxime Chatelain salle du théâtre au Bourg d'Iré. Tarif : 6,50 €

SAMEDI 5 ET SAMEDI 12
●**11h - 12h Atelier d'écriture** avec Florentine Rey à la médiathèque

SAMEDI 5 (10H - 19H) ET DIMANCHE 6 (10H - 18H)
●**Salon antiquités brocante** au parc des expositions. Invité exceptionnel : Florent Maussion. Entrée : 3 €

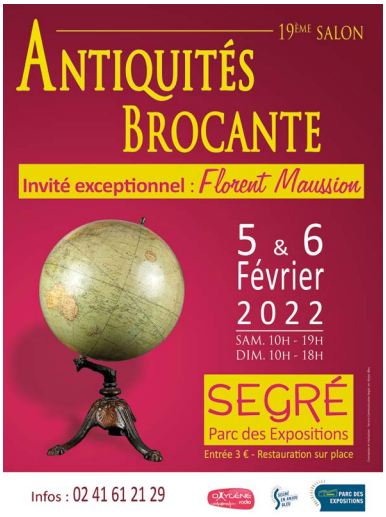

DIMANCHE 6
●**Sortie LPO** rdv à 9h parvis de la pairie de Segré-en-Anjou-Bleu (Place Aristide Briand) Contact : groupelposegre@gmail.com ou www.groupelpodesegre.blogspot.com pour s'informer d'une éventuelle annulation de sortie en dernière minute (météo, etc.).

LUNDI 7
●**15h30 - 19h30 Don du sang** à la salle du mille club à Sainte Gemmes d'Andigné

DU 7 AU 18
●**Activités sports et loisirs** à l'Espace jeunes et les communes déléguées pendant les vacances. Retrouvez le programme fin janvier sur www.segreenanjoubleu.fr/espace jeunes ou 02 41 61 15 24

INSCRIPTION VACANCES D'HIVER ACCUEILS DE LOISIRS
●**Arc en ciel Saint Exupéry Segré du 7 au 18 février 2022**
Ouverture du portail famille du 5 au 23 janvier. Inscriptions au bureau ou par téléphone à partir du 17 janvier 2022
●**Arc en ciel Saint Martin du bois du 14 au 18 février 2022**
Ouverture du portail famille du 5 au 23 janvier. Inscriptions au bureau ou par téléphone à partir du 17 janvier 2022

SAMEDI 12
●**10h - 12h Samedi matin en famille** à la piscine les Nautiles. Pour les 3 ans et - accompagnés d'un parent

PORTES OUVERTES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

COLLÈGE GEORGES GIRONDE
Vendredi 14 janvier de 17h30 à 19h30 et le samedi 15 janvier de 9h à 11h30

COLLÈGE SAINT JOSEPH
vendredi 21 janvier de 17h30 à 19h30
samedi 22 janvier de 9h30 à 12h30

LYCÉE BLAISE PASCAL
Vendredi 4 mars de 17h à 20h
samedi 5 mars de 9h à 13h

LYCÉE BOURG CHEVREAU
Vendredi 28 janvier de 17h à 20h
samedi 29 janvier de 9h à 13h
Vendredi 18 mars de 17h à 20h
Sur rdv. Inscription dès janvier au 02 41 92 28 52

MAISON FAMILIALE RURALE
samedi 29 janvier de 9h à 17h
samedi 19 mars de 9h à 17h

DIMANCHE 13
●**Saint Valentin** au centre aquatique les Nautiles. Tarif couples : 6,80 €

MERCREDI 16
●**15h - 15h45 English is fun** pour les 6/10 ans (gratuit sur inscription) à la médiathèque

SAMEDI 19
●**10h - 12h Samedi matin en famille** à la piscine les Nautiles. Pour les 3 ans et - accompagnés d'un parent

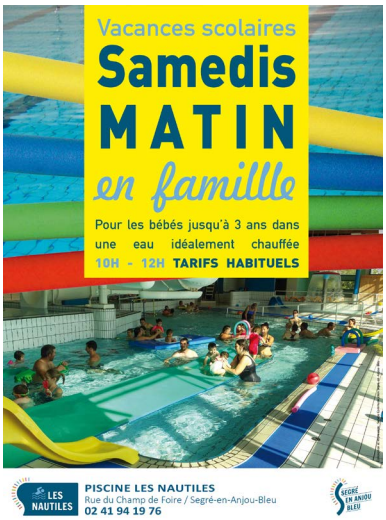

DIMANCHE 20
●**Fête du cidre** marché de producteurs, rallye pédestre à l'Hôtellerie de Flée

MARDI 22
●**17h - 18h Un livre, un café** à la médiathèque
●**20h30** *« Tout semble immobile »* (pluridisciplinaire) au Cargo, Segré. Infos : 02 41 92 31 89

MERCREDI 23
●**20h Ciné-club Les Mistons** *« La favorite »* film de Y Lanthimos au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

JEUDI 24
●**20h Esquimaux-chocolat** *« Le samouraï »* au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

VENDREDI 25
●**20h30** *« Aux éclats...»* (pluridisciplinaire) au Cargo à Segré. Tél. : 02 41 92 31 89

SAMEDI 26
●**10h30 - 11h15 Heure du conte** pour les 2 à 6 ans à la médiathèque. Gratuit

MARS

VENDREDI 4
●**20h Lecture performance** avec Florentine Rey à la salle des fêtes de Montguillon. Entrée libre

●**19h Concours de palets** avec le palet noyantais, salle communale de Noyant la Gravoyère

SAMEDI 5
●**10h - 12h et de 14h - 16h Atelier d'écriture** avec Florentine Rey au Cargo
●**15h Film conférence cap monde** *"La baie du mont Saint Michel"* en présence du réalisateur Vincent Robinot, salle du théâtre au Bourg d'Iré. Tarif : 6,50 €

SAMEDI 5 AU DIMANCHE 20
●**14h - 18h Salon de printemps** au Cargo avec le Lions Club.

DIMANCHE 6
●**9h Sortie LPO** rdv place Aristide Briand, Segré. Contact : groupelposegre@gmail.com ou www.groupelpodesegre.blogspot.com, pour s'informer d'une éventuelle annulation de sortie en dernière minute (météo, etc.).
●**9h - 18h Vide-greniers couvert** organisé par l'Espace Jeunes au parc des expositions. Infos : 02 41 61 15 24

MARDI 8
●**20h15 film coup de cœur AFCAE** (Association Française des Cinémas Art et Essai) en avant-première au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

DU 10 AU 13
●**Festival** *« pages blanches sur écran noir »* au cinéma le Maingué et avec la médiathèque

JEUDI 17
●**20h Esquimaux-chocolat** *« Angel heart »* en V.O.S.T au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

VENDREDI 18
●**20h30** *« Queen blood »* (danse) au Cargo, Segré. Infos : 02 41 92 31 89 avec un impromptu chorégraphique avec les élèves de C. Gabillard du Foyer laïque à 20h

SAMEDI 19
●**10h30 - 11h15 Heure du conte** pour les 2 à 6 ans à la médiathèque. Gratuit

DIMANCHE 20
●**Tournoi de Scrabble** au parc des expositions

MARDI 22
●**17h - 18h Un livre, un café** à la médiathèque

JEUDI 24
●**19h Clôture résidence** avec Florentine Rey à la médiathèque

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27
●**Tournoi de football de table** au parc des expositions

SAMEDI 26
●**9h - 14h Bourse aux vêtements** à l'école du Sacré Cœur à Sainte Gemmes d'Andigné

DIMANCHE 27
●**14h - 19h Thé dansant** avec Bruno Leblanc et les deux collines (lieu à définir). Tél. : 06 52 48 10 72
●**Course cycliste** à la Ferrière de Flée

MARDI 29
●**20h Ciné-club Les Mistons** *« Little big man »* film de A. Penn en V.O.ST. au cinéma le Maingué. Tarif : 5,40 €

JEUDI 31
●**20h30 Camille Chamoux** *« Le temps de vivre »* (humour) spectacle au Cargo, Segré. le-cargo-segre.fr

AVRIL

VENDREDI 1ER, SAMEDI 2 & DIMANCHE 3
●**Foire-exposition** au parc des expositions

LE BOURG D'IRÉ
ESSHA SPORT ADAPTÉ

LE BOURG D'IRÉ

L'association créée en 1992 par Claude Savaris, actuel président, fêtera l'année prochaine ses 30 ans. L'occasion pour nous de vous la faire découvrir.

La section sport adapté de l'ESSHA permet à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix, dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.

L'association propose à ses 80 licenciés des activités sportives comme : le tir à l'arc, la pétanque, le VTT loisirs et de compétition, l'activité aquatique, la randonnée pédestre, l'activité motrice, le tennis de table et le tandem sport adapté. Les entraînements encadrés par un éducateur sportif et des bénévoles ont lieu tous les soirs du lundi au vendredi de 17h30 à 19h et le samedi matin de 10h à 12h. Des championnats départementaux, régionaux ou nationaux ou des rencontres sont organisés dans les communes voisines ou sur l'ensemble de la France grâce à son affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté.

Chaque année, des moments conviviaux sont proposés aux licenciés : une soirée cabaret, la galette des rois, une journée champêtre et la journée d'intégration pétanque.

En complément de l'association, Claude Savaris a créé l'association sports loisirs vacances adaptés - ASLVA 49 qui organise chaque année des week-ends à thème, des séjours, des soirées et des ateliers artistiques pour les personnes en situation de handicap mental.

+ POUR EN SAVOIR

M. Claude Savaris
06 81 09 26 56
claude.savaris194@orange.fr

Cotisation annuelle : 100 € (entraînement chaque semaine + licence sportive + assurance responsabilité civile)
Possibilité de transport mensuel : 10 €

LES AMIS DU CHÂTEAU DE LA GRAVOYÈRE

LES BÉNÉVOLES FONT PARLER LES PIERRES

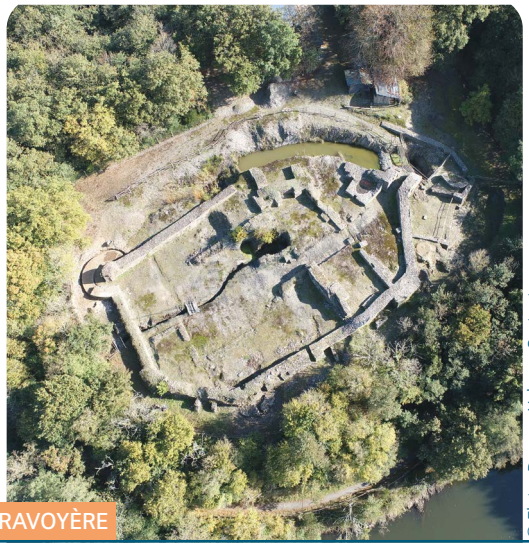

© Elytra Drone - Yohann Sortant

NOYANT LA GRAVOYÈRE

Il y a 30 ans, le château des forges, situé sur les hauteurs du Misengrain, était recouvert de végétation. Il était difficile d'imaginer l'importance de ce site dont l'existence remonte au XIIIe siècle.

En 1993, quand quelques passionnés d'histoire locale s'intéressent au site, rien n'est visible. Le dictionnaire historique de Célestin Port relate de "vastes caves couvertes d'épaisses broussailles". À l'aide d'engins d'évacuation et d'une détermination à toute épreuve, les bénévoles, soutenus par la commune, ont débroussaillé, dessouché, nettoyé, déblayé les vestiges du château des forges détruit en 1620.
Progressivement, sont réapparus les murs d'enceinte d'un domaine seigneurial de 90 m de long sur 40 m de large, des douves protectrices et la base d'au moins 3 tours défensives.
De 1993 à 1997, une période féconde de fouilles va se dérouler. Sous la direction d'un professionnel de l'association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, de nombreux jeunes (Francas, Conseil municipal des jeunes ou écoliers de Noyant la Gravoyère) sont venus prêter mains fortes aux bénévoles. Une tonne de mobilier archéologique divers a été mise à jour.
Aujourd'hui, les vestiges de différents espaces de vie se devinent plus facilement ; des écuries, l'emplacement d'un four, un évier, la présence d'une glacière (pour conserver les aliments), la base d'un bas-fourneau témoignent d'une activité structurée et stable pendant de nombreuses années.
Même si les fouilles sont terminées, les amis du château de la Gravoyère restent passionnés et investis. Les bénévoles se mettront en quatre pour accueillir une classe, un groupe ou organiser une animation, des initiations de tir à l'arc, de fabrication de clous ou de cotte de mailles.

Toutes les bonnes volontés sont également les bienvenues pour assurer l'entretien du site et, pour les plus patients ou motivés, 500 kg de poteries attendent d'être assemblées et recollées !

Lors de votre visite, vous ferez le tour du château et vous découvrirez une partie des trésors patiemment retrouvés sur place, comme des épingles à cheveux, des perles, mais aussi des anneaux, des gonds, des éperons, des clefs en bronze, des perles, des pièces de monnaie.
Pierre-Yves, Patrick, Colette et les 2 Gérard, chevilles ouvrières actuelles de l'association, se feront un plaisir de vous conter les anecdotes qui entourent ces découvertes et faire parler les pierres.
Pour les plus belles pièces (poterie œil-de-perdrix notamment), une visite au musée archéologique de Châtelais complétera agréablement votre visite.

+ POUR EN SAVOIR

Contact : Pierre-Yves Chevrier
09 65 02 62 82 ou 06 03 18 62 19
amis-chateau-gravoyere@wanadoo.fr
www.chateaugravoyere.wordpress.com
AG : vendredi 14 janvier 2022 20h en mairie

Vestiges du château des forges de la Gravoyère par Pierre Dauffy (1 999) disponible à la médiathèque.

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FLORENTINE REY VOUS INVITE À CONVERSER

Florentine Rey est en résidence d'écriture à la médiathèque depuis novembre et jusqu'en mars 2022. Elle invite les habitants qui le souhaitent à venir partager une conversation poétique avec elle.
Le principe est simple : assis.e en sa compagnie, vous échangerez librement sur ce que vous voyez, en jouant avec les mots comme lors de rêves éveillés. Chaque séquence sera enregistrée pour constituer une trace documentaire.
Florentine Rey saura vous mettre à l'aise et a déjà réalisé ce genre de conversations poétiques avec les habitants de Saint-Nazaire. Pour vous donner envie de participer, une vidéo est visible sur https://vimeo.com/651487199.
Les rendez-vous sont à prendre auprès de la médiathèque.
Tél. : 02 41 61 15 50.

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

MAIRIE DÉLÉGUÉE : DES TRAVAUX

À partir de la 2e semaine de janvier 2022 et pour 9 semaines, la mairie gemmoise sera en travaux de réaménagement intérieur.
À la fin des travaux, l'agence postale sera au même niveau que le secrétariat de mairie et accessible par l'entrée principale. Pour un accès facilité et une plus grande confidentialité, un hall d'attente sera créé pour diriger les usagers. Du sol au plafond en passant par les luminaires, la mairie va bénéficier d'une rénovation complète.

La mairie restera ouverte par l'entrée principale* sauf la première semaine des travaux puis en fin de chantier, le secrétariat de mairie sera fermé au public pour réaliser le déménagement provisoire et le réaménagement après travaux.

* pour les personnes à mobilité réduite, l'entrée par l'arrière de la mairie sera toujours possible.

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'information et la concertation se poursuivent.
Pour s'informer :
• www.anjoubleucommunaute.fr rubrique urbanisme
Pour s'exprimer :
• un registre de concertation a été ouvert en mairie de Segré-en-Anjou-Bleu et à Anjou Bleu Communauté ainsi qu'une adresse email dédiée plui@anjoubleucommunaute.fr
• **Réunion d'information ouverte à tous mardi 1er février 2022 à 20h salle de l'amitié au groupe Milon à Segré.**

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

À partir du 1er janvier 2022, la communauté de communes reprend deux compétences :

• L'ASSAINISSEMENT

Pour toute demande d'informations concernant un projet de raccordement au réseau collectif, la création d'un système d'assainissement individuel, une réclamation, prendre rendez-vous au 02 21 76 28 45
Courriel : assainissement@anjoubleucommunaute.fr

• LA GESTION DES DÉCHETS (ex-Sisto)

Pour toute question ou changement de situation, emménagement, déménagement, contactez le 02 41 92 52 72
Courriel : dechets@anjoubleucommunaute.fr

Groupe Milon - Adresse postale : 4 rue de la Roirie - Segré
Accès et stationnement par la cour intérieure, porte A (ascenseur), niveau 1
Retrouvez toutes les informations sur www.anjoubleucommunaute.fr et suivez les actualités sur l'application Intramuros.

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

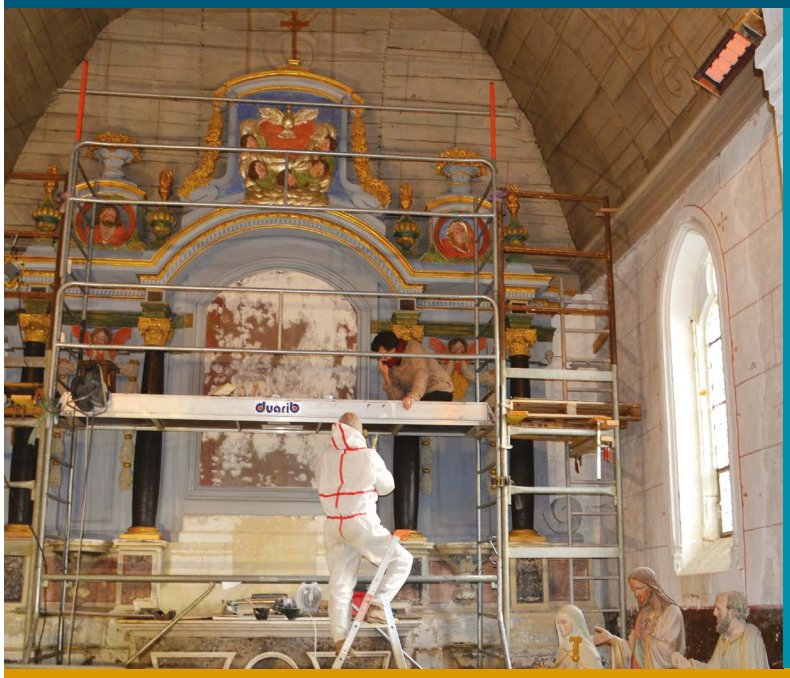

Crédit photo : Joël Langereau

MONTGUILLON

LE RETABLE RESTAURÉ POUR NOËL

Depuis août 2021, le retable de l'église Saint Pierre fait l'objet d'importants travaux de conservation-restauration.

L'atelier angevin ACR-polychromie, en charge du chantier, connaît bien l'église Saint-Pierre pour avoir déjà réalisé la restauration de la chaire. Avec beaucoup de minutie les statuettes et les décors peints ont été décapés et ont retrouvé tout leur éclat.

Ces travaux représentent un budget de 46 700 €, co-financés par l'Association de Sauvegarde de l'église avec l'aide de la commune et subventionnés par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le département de Maine-et-Loire.

À Aviré, l'autel en marbre de l'église Saint Martin a été entièrement restauré. Il est à nouveau en place depuis la mi-octobre 2021.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 20 janvier 2022 au 26 février 2022.
Au total, 681 logements seront recensés sur Segré-en-Anjou-Bleu.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux 4 agents recenseurs qui sont mandatés pour vous contacter. Ils seront tous équipés d'une carte d'agent recenseur. Le principe du tirage au sort fait que les maisons qui feront l'objet d'une visite ne seront pas voisines. Ce n'est donc pas parce que votre voisin n'est pas recensé que vous le serez. À l'inverse, si vous êtes recensé, il y a de fortes chances pour que votre voisin ne le soit pas !

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à appeler votre mairie déléguée ou le standard de la commune nouvelle. La liste des habitations recensées y sera disponible et vous pourrez vérifier que vous êtes bien concerné. Nous vous rappelons que, désormais, les réponses se font par internet après remise d'un identifiant et d'un code d'accès personnalisé, ce qui garantit une confidentialité absolue des informations vous concernant. Pour ceux qui ne disposent pas d'un accès ou qui ne le souhaitent pas, les agents recenseurs remettront des formulaires papier qu'ils reviendront chercher. Vous pourrez également vous rendre en mairie où un accès internet vous sera proposé.

Aline Gatineau

Bernard Clément

Jean-Louis Rivain

Bruno Geffriaud

TRIBUNES LIBRES

Majorité "Ensemble pour Segré-en-Anjou-Bleu"

Bonjour 2022 !

Si l'année 2021 a été marquée à nouveau par la COVID 19, depuis la rentrée, les activités ont pu reprendre tels les évènements marquants : Tout Art Fer, la randonnée familiale de Segré-en-Anjou-Bleu… qui ont rencontré un franc succès.

Nouveauté cette année : une fête du sport a vu le jour avec le concours des associations que nous remercions pour leur mobilisation ; elle s'est conclue par le traditionnel trail urbain.

Toutes nos installations ont retrouvé leur public.

Le parc des expositions (ex-centre de vaccination), accueille à nouveau ses manifestations : salon de l'habitat, Oxygène Music Live, Vérino, l'ensemble Troïka. Le Cargo a repris ses spectacles avec Olivia Ruiz en tête d'affiche et recommence à recevoir les élèves de nos établissements scolaires. La piscine fait le plein et le cinéma le Maingué propose les plus récentes sorties cinématographiques.

L'économie locale redémarre. Nos entreprises recrutent pour faire face à un surcroît d'activité, mais le manque de main-d'œuvre pénalise ou retarde certains projets. La collectivité est également impactée par cette problématique ; ce qui peut parfois perturber le bon fonctionnement de nos services.

Segré-en-Anjou-Bleu se distingue par une communication nouvelle et variée.
En plus du site internet, de la page Facebook et des articles de la presse locale, les podcasts sur radio Oxygène amènent encore plus de visibilité à la commune. Tout comme le soutien aux évènements locaux qui contribuent également à son rayonnement.

Fruit de cette dynamique, les lotissements trouvent preneurs. Les ventes explosent, si bien que nous devons accélérer la mise en route de nouveaux projets.

Une consultation sur les rythmes scolaires a été menée auprès des différents acteurs concernés.
Il en est ressorti une demande de pouvoir passer à une semaine de 4 jours. Le conseil municipal ainsi que 9 écoles sur 10 ont validé cette proposition. Nous attendons l'accord du directeur départemental de l'Education nationale pour préparer la rentrée 2022.

A tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022 !

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble"

Segré vient d'accueillir avec succès son marché de Noël. La participation des commerçants joue un grand rôle. La ville a besoin d'eux et elle devra les accompagner lorsque les rues Pasteur et Victor Hugo feront peau neuve. Nous sommes encore en période économiquement incertaine due au Covid et chaque commerce compte, ils sont la vitalité de notre ville.
Toute la minorité vous souhaite un Joyeux et Chaleureux Noël et une Belle Année 2022 !

Minorité Daniel Fournier et Christian Méchineau

2022, sortie de crise ? Et si on osait prendre des risques ?
Que l'année nouvelle permette de relever tous les défis.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

NOUVELLE PERMANENCE EN MAIRIE

JUSTICE DE PROXIMITÉ

Patrick Camlann a été nommé délégué du procureur de la République.
À ce titre, il est présent en mairie de Segré les 1er et 3e lundi de chaque mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous pris au préalable.

Son rôle est d'être à l'écoute, de renseigner les habitants et les orienter sur leurs droits ou le suivi d'une procédure sans avoir besoin de se déplacer au tribunal judiciaire d'Angers.

Il peut également mettre en œuvre des alternatives aux poursuites.

La convention signée entre la commune et le procureur de la République est une première dans le département de Maine et Loire ; elle sera dupliquée dans d'autres communes du département.

+ POUR EN SAVOIR

Prendre rendez-vous
auprès de la mairie de Segré en Anjou Bleu
Tél. : 02 41 92 17 83
+ d'info sur : www.segreenanjoubleu.fr

Geneviève Coquereau, maire de Segré en Anjou Bleu, Patrick Camlann, délégué du procureur de la République et Éric Bouillard procureur de la République, lors de la signature de la convention pour instaurer les permanences du délégué.

Stationnement gênant : pensons aux poussettes, piétons ou personnes en fauteuil roulant

L'article R417-11 du code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. De fait, c'est verbalisable. L'amende s'élève à 135 € pour les voitures et à 35 € pour les deux-roues et trois-roues.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant.

Par ailleurs, le code de la route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous êtes restés au volant de votre véhicule. Dans cette situation encore, vous devez aussi payer votre amende dans les 45 jours suivant son envoi, à moins d'un vice de forme.

Il n'existe aucune dérogation non plus pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route.
Il est considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons.
Le montant de la contravention est toujours identique : 35 ou 135 €.
Contact : Police municipale
Tél. : 02 41 94 70 21

Guide des familles

Vous cherchez un mode de garde pour votre jeune enfant ? Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, à l'accueil de loisirs ?

Le Guide des familles est là pour répondre à vos questions. Pour le lire : www.segreenanjoubleu.fr/nouveau-guide-des-familles/

Il est également disponible dans toutes les mairies déléguées.

Bonne Année 2022

SEGRÉ EN ANJOU BLEU

Cérémonie des vœux - Segré en Anjou Bleu

SAMEDI 8 JANVIER 2022 à 10h30

au Parc des expositions

Route de Pouancé - Sainte-Gemmes-d'Andigné

Ouvert à tous